

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 37 (1901)
Heft: 23

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

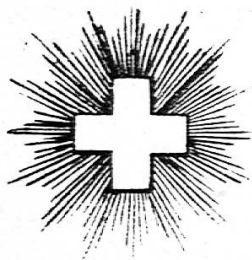
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XXXVII^{me} ANNÉE

N^o 23.



LAUSANNE

3 juin 1901.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *L'Exposition de l'enfance au Petit Palais. — Plus de halles de gymnastique. — Chronique scolaire : Subventions à l'école primaire, Jura bernois, Berne, Valais, Grisons, Vaud. Bibliographie. — Partie pratique : Quelques substances médicinales. — Géométrie. — Comptabilité. — Page choisie : Le petit village. — Gymnastique.*

Lire dans les numéros 23 et 24 les articles de Madame Georges Renard sur l'EXPOSITION DE L'ENFANCE au Petit Palais, à Paris.

L'EXPOSITION DE L'ENFANCE AU PETIT PALAIS

Tous ceux qui ont vu l'Exposition universelle de 1900 ont aimé le Petit Palais, cette adorable galerie si bien faite pour mettre en valeur les objets exposés. Donc ce fut une trouvaille que d'y installer l'*Exposition de l'Enfance à travers les Ages*, et tout de suite le succès s'affirma. On me dit que le premier jeudi — jour de vacances pour les écoliers parisiens — il y eut neuf mille entrées. Depuis le chiffre a été dépassé. C'est que les enfants, ici, sont encore un peu plus rois qu'ailleurs ; je ne sache pas de pays où on les aime et où on les choie plus qu'en ce grand Paris. Pour eux, pour leurs mères qui aiment l'élégance, on a fait des miracles de goût et rien n'est plus gai, plus joliment lumineux et attrayant que cette énorme leçon de choses qu'est en général une exposition.

Certes ! il y a là matière à philosopher et durant les heures que j'y passai, sur la demande de M. le Directeur de ce journal, j'eus loisir de méditer, mais je ne vous conterai pas tout : cela risquerait de faire un volume !

Voulant commencer par le gai pour finir par le sérieux, je fis mon entrée par la galerie réservée aux jouets, lesquels me donnèrent une excellente leçon d'histoire — universelle et mondaine.

Ce qui domine, vous le pensez bien, ce sont les jouets destinés jadis aux enfants royaux, bibelots coûteux et magnifiques, pour la fabrication desquels de célèbres artistes furent nécessaires. De ce nombre est la *Crèche* édiflée en 1750 pour le roi de Naples. C'est

un tableau de la naissance du Christ figuré par plus de deux cents personnages richement habillés à la mode napolitaine. Toutes les professions y sont représentées, de sorte que l'enfant-roi tenait dans sa chambre un raccourci de son futur royaume.

Bien plus tard, mue par une idée du même genre, Madame de Genlis fit fabriquer, pour l'éducation des fils du Duc de Chartres, une série d'ateliers en miniature, comprenant tous les corps de métier en usage en France, et il est même étonnant que ces petites merveilles, logées au Conservatoire des Arts et Métiers, ne figurent pas actuellement au Petit Palais.

Nombreux sont les jouets savants, les automates qui inclinent la tête, font la révérence, jouent de la musique, et ce qui augmente leur valeur, c'est que presque tous sont du mécanicien illustre qui vécut au dix-huitième siècle, de l'universel inventeur qui eut nom Vaucanson.

Très amusante, la collection des petits meubles ! C'est là qu'on voit clairement la lourdeur ridicule de certains styles et de certaines époques ! Est-il rien de plus grotesque qu'un fauteuil, qu'un bureau Louis-Philippe destiné à l'enfance ! Devant ces formes raides et compassées tout de suite l'idée du toupet et de la haute cravate à la Guizot surgit : Comment se figurer là dedans un joli mioche rose et blond ? Tous les bébés du temps devaient avoir l'air de vieux petits bureaucrates ! Et il est mieux assorti à son but, le siège que les dames de la Halle offrirent à Marie-Antoinette pour la naissance du Dauphin. D'abord ce siège est blanc, de ce joli blanc mis à la mode par la coquette reine ; ensuite l'étoffe qui le recouvre est un délicieux semis de fleurs aux couleurs tendres. Ah ! nous sommes bien loin des tissus austères — inusables, hélas ! — de l'époque de Monsieur Thiers.

Beaucoup de robes de baptême, et quelques reliques absolument ridicules, telles que ce « premier caleçon » ayant appartenu au Comte de Paris. Passons vite et jetons un coup d'œil sur un groupe précieusement exposé sous verre. Ce sont des poupées en habits étrangers, des bibelots chamarrés de couleurs vives... *Collection de M^{lle} Simone Bernhardt*, dit le *Catalogue*. Or cette enfant déjà si comblée n'est autre que la petite fille de l'illustre actrice ; on voit que, si les mots changent, les usages restent : en effet, les acteurs de Paris ne sont-ils pas choyés comme des rois ? Rien d'étonnant à ce que leurs descendants soient traités en Dauphins de la République !

La note second Empire nous est fournie par la vitrine consacrée au Prince impérial. Oh ! celui-là, on peut dire qu'on le prend en nourrice pour le suivre jour par jour jusqu'à sa douzième année. Ce sont d'abord tous les jouets de sa petite enfance : fusils, sabres, soldats de plomb, livres d'images — j'en passe ! Mais le plus intéressant, c'est la série de photographies — on les dirait faites de huit en huit jours — où il est représenté tantôt seul, tantôt avec son père, ou avec sa mère, ou entre tous les deux. Je dois confesser que cela

m'apparut comme un admirable document de la genèse d'une légende. Rien que des poses édifiantes ou patriotiques, à faire croire au bon peuple de Paris que son futur souverain était un résumé de toutes les perfections ! Et Napoléon III, quelle silhouette de brave homme, de bon père de famille ! Et l'impératrice Eugénie, quel modèle de vertus familiales ! quelle femme modeste, sérieuse, attachée à ses devoirs !...

Vous en doutez ? Contemplez seulement cette simple robe noire sans garnitures, ces chastes bandeaux plats ! Vraiment, elles durent bien rire de ces clichés à l'époque, les folles amies de la souveraine, les dames d'honneur, miracles d'élégance, les enragées soupeuses, les joueuses de charades aux mots si risqués que les valets d'office en faisaient des gorges chaudes...

II

Tous les journaux de Paris se sont tellement appesantis sur les portraits enfantins des célébrités françaises, que je m'étais presque promis de ne pas les mentionner. Mais en les examinant de très près, je les ai trouvés si curieux, que je ne puis me tenir de vous en dire un mot. Suivons dans l'ordre :

D'abord un Brunetière à l'âge de quatre ans. Si sage ! Si sage ! Ses cheveux si bien lissés par sa maman ; un col tellement à la dernière mode de cette année-là ; et déjà un petit air de « pion », prêt à vous asséner quelque écrasante réplique ! A deux pas, par le plus amusant des contrastes, un Alexandre Dumas fils — douze ans. je pense — tout ce qu'il y a plus romantique : cheveux fous d'un « blond hardi », comme auraient dit Cathos et Madelon ; pantalon de velours à la hussarde, nœud de cravate aux pans envolés...

Madame Séverine. Quatre ans ; des cheveux tirés en arrière à la façon désolante de nos mères, une solide tête carrée et volontaire, laquelle, comme chacun sait, ne trompa point son monde. Tolstoï à dix-sept ans : une chevelure « fatale », un grand pli barbant le front génial. Et ces deux bons bourgeois revenus de toute agitation ? Ces deux hommes paisibles si étroitement gantés, le cou entouré de si vertueuses cravates ? M. Zola et son père ! Non, vraiment, tout seul vous n'auriez pas trouvé cela.....

Beaucoup de « familles de Lesseps ». Une foule « d'enfants de Lesseps » escortés de leur père. Était-il utile de les étaler à ce point, et n'eût-il pas mieux valu faire un peu plus d'ombre sur le Grand Français ?

Oh ! le bon gros poupard avec son air réjoui et son bonnet à trois coins ! M. Paul Bert, ancien gouverneur de l'Indo-Chine ; et la mention ajoute : *mort là bas* ; ce qui met comme une funèbre draperie sur l'insouciant et joyeux enfant.

Cette fois-ci, impossible de s'y méprendre. Cet air doux, cette contenance timide ; nul doute que nous ne soyons en face d'une âme blanche. Consultons la liste. *Le Général Mercier âgé de dix ans*..... Jamais je ne fus plus étonnée.

Combien doit souffrir l'actuel et si élégant Paul Deschanel ! Car il est horrible, le portrait de sa troisième année, avec un chapeau bergère à larges rubans qui le fait ressembler à un paysan breton se rendant au marché de Quimper-Corentin ! — Sarah Bernhardt à neuf ans, avec sa mère. Oui, c'est bien elle ; c'est à peine si la figure a changé : quant au corps, on sait combien toujours il fut effilé. Mais la femme d'aujourd'hui est autrement gracieuse que la fillette de jadis !

Toute une révélation de caractères, que les deux Musset ! Paul, l'aîné, sérieux avec un petit air « papa » ; Alfred, câlinement appuyé sur son grand frère et faisant ruisseler sur l'épaule de ce dernier le fleuve épanché de ses boucles blondes. Pas bien loin, voici la plus jolie des antithèses : une jeune fille énergique et résolue, ouvrant limpides sur la vie des yeux qui voient clair : celle qui sera plus tard Madame de Sévigné.

La section des portraits d'enfants célèbres est toute petite ; celle des portraits d'enfants anonymes est considérable. Il y a là des chefs-d'œuvre, dont les auteurs sont souvent les pères des modèles, ce qui explique la vérité du geste et de l'expression. Le groupe suisse, minuscule par comparaison, mérite cependant d'être regardé. Voici un adorable petit bonhomme qui a positivement l'air de vouloir s'élancer de son cadre ; c'est le fils d'Abel Herment, par M. C. Vautier. Voisinant tout à côté vient la série des Louise Breslau, une grande artiste, une fière artiste qu'on ne prise pas assez haut, à mon avis, dans notre Suisse sa patrie, où les musées devraient s'arracher ses portraits d'enfants. Car nul, plus qu'elle, ne sait faire vivre et palper la toile, laisser aux modèles juvéniles leur attitude, leur expression journalière, éviter de les figer en une *pose des Dimanches* ! A ce point de vue le « gamin en velours bleu », ce jeune bourgeois de huit ans — qui visiblement médite une de ces bonnes polissonneries après lesquelles pleuvent punitions paternelles et maternelles — est un morceau de maître.

(A suivre).

Madame GEORGES RENARD.

Plus de halles de gymnastique. — M. Schenk, directeur des écoles municipales, vient de démontrer dans un rapport au conseil de ville que construire de nouveaux locaux de gymnastique est un plan ruineux et condamné non seulement par les ménagements dus aux finances, mais aussi par la prédilection de la gymnastique nouvelle pour le plein air.

M. Schenk, fils de l'ancien conseiller fédéral de ce nom, est partisan convaincu de la nouvelle méthode d'éducation physique, et il montre que celle-ci a reçu la consécration du règlement fédéral de gymnastique de 1898, qui associe la marche et les jeux aux exercices exigeant l'emploi d'engins. L'esprit du règlement de 1898 est caractérisé par les passages suivants :

La présente instruction est destinée à remplacer celle qui a reçu en 1876 l'approbation du Conseil fédéral et d'après laquelle la gymnastique est enseignée dans toutes les écoles de garçons et dans les établissements où se forment les instituteurs. La nouvelle instruction s'est approprié les expériences faites depuis vingt ans en Suisse, et elle tient compte de l'évolution accomplie par l'éducation physique de la jeunesse.

Cette éducation demande aujourd'hui : une gymnastique exempte de tout grand travail intellectuel, notamment de tout effort de mémoire ; la pratique fréquente et sérieuse de jeux bien choisis, surtout de ceux qui exigent la course, le choix d'exercices recommandables non seulement à titre de délassement, mais au point de vue du développement des organes internes ; la réduction au strict nécessaire des mouvements d'ensemble, qui ne remplissent pas cette condition. Le chiffre ordinairement admis de deux heures de gymnastique par semaine étant insuffisant, il y a lieu de l'augmenter. En outre, l'écoulier devrait avoir l'occasion de se livrer quotidiennement aux exercices physiques. La gymnastique sera enseignée autant que possible en plein air.

La qualité de cet enseignement a pour mesure infaillible l'empressement des écoliers à le recevoir. Si la gymnastique ennuye, c'est la preuve qu'elle est mal enseignée. Trop souvent le maître dégoûte de la gymnastique les élèves auxquels il devrait la faire aimer. C'est qu'il fatigue trop leur attention, prescrit des exercices insuffisants ou monotones, supprime avec trop de continuité toute manifestation de l'individualité. Il faut au contraire intéresser la jeunesse à la pratique de la gymnastique.

Une circulaire de 1900 du département militaire fédéral, relative à l'instruction militaire préparatoire, accentue l'intention du règlement de 1898 dans les termes suivants :

Même là où les salles de gymnastique font défaut, il est possible de donner les leçons prévues ; il suffit de ne pas se faire une conception trop étroite de la gymnastique. Celle-ci peut consister aussi en jeux de course, marches ou exercices sportifs, tels que la natation, le patin, la luge, à la condition que ces exercices soient dirigés par un maître compétent.

M. Schenk repousse donc la construction de nouvelles halles de gymnastique et réclame des places de jeux dans les environs de la ville fédérale. Il entend y envoyer les écoliers pour deux heures consécutives au moins et augmenter le nombre des heures consacrées à la gymnastique. L'objection du mauvais temps ne l'arrête pas. Il y répond en disant qu'une simple toiture portée sur des piliers suffit à abriter les écoliers de la pluie, sans les priver du bénéfice d'un air pur.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Subventionnement de l'école primaire par la Confédération. —

M. le conseiller fédéral Ruchet, agissant en sa qualité de chef du département fédéral de l'intérieur a soumis, le 3 juin écoulé, au Conseil fédéral le projet de loi relatif au subventionnement des écoles primaires par la Confédération. La discussion sur cet important objet commencera au Conseil national.

JURA BERNOIS. — D'après le « Pays » de Porrentruy, les députés catholiques du Jura déposent la demande d'interpellation suivante qui sera discutée dans une prochaine session du Grand Conseil :

Les soussignés prient le Conseil Exécutif de bien vouloir les renseigner sur la question de savoir s'il n'entend pas mettre les moyens d'enseignement en usage dans les écoles publiques du canton en harmonie avec les dispositions de l'art. 27 de la Constitution fédérale et avec celles de la loi scolaire et si, notamment, à l'occasion de la réimpression de l'édition allemande du livre de lecture du 3^{me} degré pour les écoles primaires, il n'entend pas faire disparaître de ce livre les passages contraires aux dispositions constitutionnelles et légales précitées.

BERNE. — On a distribué aux membres du Grand Conseil bernois la loi concernant l'emploi des châtimens corporels dans les écoles du canton. Voici le texte de l'article 1^{er} — article principal — établi en première lecture par le

Grand Conseil, le 11 mars 1901 et qui sera repris en seconde lecture à la prochaine session :

« L'emploi des châtiments corporels n'est permis dans les écoles et maisons d'éducation que pour le maintien de l'ordre et de la discipline.

» Cet emploi devra d'ailleurs être restreint au strict nécessaire, c'est-à-dire ne pas dépasser les limites d'une correction paternelle, exercée avec modération, et tout abus, de nature à nuire à la considération du maître ou bien à altérer la santé ou le caractère des élèves, doit être proscrit. En cas d'emploi des châtiments corporels, toute correction sur la tête, ou sur une partie quelconque de la tête, est défendue.

» Un autre emploi des châtiments corporels est interdit. »

Si le Grand Conseil bernois tient absolument à faire une loi sur les châtiments corporels et à introduire officiellement à l'école ce mode d'éducation, il faudra de toute nécessité rendre ce texte plus clair.

Cette loi étrange nous réserve encore bien des surprises.

— Le corps enseignant de la ville de Berne demande à la direction des écoles d'ouvrir des classes spéciales pour les élèves des langues italienne et française.

VALAIS. — Le sujet à l'ordre du jour de la Conférence de la Société valaisanne d'éducation, à Chamoson, était le suivant : 1^o *Le programme de nos écoles primaires serait-il surchargé, et en quoi ?* — 2^o *Y a-t-il lieu de donner des devoirs à faire et des leçons à apprendre à domicile ?* — En substance, les conclusions admises sur cet objet sont celles-ci : 1^o Notre programme n'est pas trop chargé. — 2^o Il est nécessaire de donner des tâches à domicile, surtout à cause de la courte durée de nos années scolaires.

La discussion sur cette très importante question a été nourrie et intéressante ; mais à notre avis mal réglée. Au lieu de procéder tout naturellement par ordre des conclusions, de voter chacune, après avoir entendu les modifications ou adjonctions proposées, chaque opinant est simplement appelé à dire son avis sur n'importe quelle conclusion (on peut commencer par la dernière ou par la première !) Enfin, lorsque le débat est épuisé, on adopte l'ensemble des conclusions du rapporteur sans le moindre changement. Discuter un sujet de cette façon, sans faire intervenir aucun vote, c'est un peu parler en l'air et mal utiliser le temps. Quant au travail du rapporteur, il était bien conçu et résumait bien les rapports de district. Quelques conclusions toutefois auraient pu être, à notre avis, plus catégoriques et plus substantielles.

Augmentation des traitements. — Cette question faisait partie des tractandas de la récente session du Grand Conseil ; mais sur l'avis du Conseil d'Etat et de la Commission législative devant rapporter à ce sujet, elle a été renvoyée à plus tard, *peut-être à une session prorogée*, dit *l'Ami du peuple*. Et ce journal ajoute : « Nous faisons des vœux pour que les justes revendications du personnel enseignant se réalisent. Il le mérite par son dévouement et son abnégation autant que par les succès et les progrès réalisés dans l'instruction de notre jeunesse. L'honneur qui en rejaillit sur le canton tout entier est en bonne partie l'œuvre de nos modestes, mais dévoués instituteurs. »

Nous aussi faisons des vœux pour que tous les journaux politiques du Valais *veuillent* et *osent* soutenir publiquement et vaillamment les modestes desideratas du corps enseignant. D'ici à la prochaine session, ils ont le temps de mettre devant les yeux du peuple — dont bien des députés, hélas ! craignent la rumeur — un tableau complet et saisissant de la situation matérielle du régent valaisan. Qu'ils présentent, par exemple, aux lecteurs le budget serré d'un instituteur marié qui doit entretenir sa famille durant les 6 ou 7 mois d'école avec ses 65 fr. par mois, et cela en n'oubliant pas de déduire les annuités à payer pour éteindre la dette faite par ses études. Par ce moyen, MM. les rédacteurs ou

correspondants feront entendre raison aux lecteurs les plus endurcis. Encore un mot : Si MM. les députés votent les 3 fr. par jour que réclament les instituteurs, notre Grand Conseil sera en paix à ce sujet durant quelques législatures ; sinon, il devra s'attendre à un fort mécontentement et des revendications continues du corps enseignant.

Vive l'instruction ! Mais vive aussi l'instituteur !

U. GAILLAND.

GRISONS. — Pas d'incompatibilités dans la libre Rhétie ! Sur 80 députés que compte le Grand Conseil, il n'y a pas moins de 25 instituteurs. Le cercle de Lugnetz, qui a droit à trois députés, envoie trois instituteurs au Grand Conseil.

VAUD. — **Compte rendu du Département de l'instruction publique** (suite). — *Hygiène* : Beaucoup de locaux, à cet égard, laissent à désirer. La propreté des élèves doit être une préoccupation constante du maître. Un grand nombre d'écoles ont été fermées pendant le courant de 1900 par suite de maladies contagieuses : rougeole, coqueluche, diphtérie, scarlatine.

Le nombre des régents et régentes qui doivent abandonner momentanément leur classe pour cause de maladies *semble augmenter d'année en année*. L'anémie, la laryngite, la pneumonie, en général les affections de la gorge, des voies respiratoires, des poumons : telles sont les causes qui apportent trop souvent, hélas ! la perturbation dans nos écoles et qui, chaque année, forcent quelques maîtres et maîtresses à prendre momentanément leur retraite.

(Voilà quelques lignes qu'il serait bon de mettre sous les yeux des personnes, nombreuses encore, qui disent tout haut que la profession de régent est un métier de paresseux !!!)

Travaux écrits : « Ils sont généralement peu soignés. Les travaux d'arithmétique surtout laissent à désirer. Les exercices de composition sont aussi trop peu nombreux. Des progrès sont désirables et une réforme s'impose. »

Enseignement : « Le nouveau plan d'étude n'a pas été compris par tous ; aussi son application laisse-t-elle parfois à désirer. Les résultats de l'enseignement de quelques branches ne sont pas toujours satisfaisants. Citons, en particulier, la lecture, la diction, la composition, l'arithmétique et le dessin. »

COURS COMPLÉMENTAIRES. Ces cours, comme l'année précédente, ont duré 60 heures. Ils tendent, de plus en plus, à être donnés de jour, les mercredis et samedis après-midi. A Lausanne, ils ont lieu de 9 heures du matin à midi et de 1 à 4 heures, à raison de 3 heures par semaine pour chaque élève. La marche de ces cours a été satisfaisante, malgré l'indifférence de la population et le mauvais vouloir de quelques autorités locales. Ils ont été suivis par 5093 élèves, divisés en 499 classes. Quarante-huit communes allouent des subsides à 89 maîtres. Ces subsides varient de 10 à 120 fr. L'année dernière, le nombre des maîtres qui recevaient un subside communal était de 122. La fréquentation a été satisfaisante, la discipline bonne et même très bonne dans un grand nombre de localités.

Au sujet des résultats de l'enseignement des différentes branches du programme, il est encore permis de formuler les critiques suivantes :

a) *Lecture* : « Elle est trop rapide et manque d'expression ; le compte-rendu est plutôt une répétition mot à mot du texte lu qu'un exposé succinct et libre des idées essentielles qu'il contient.

b) *Composition*. Absence d'idées originales, style vulgaire, ponctuation insuffisante.

c) *Calcul* : Trop de lenteur dans le calcul oral, manque de savoir-faire pour tirer parti avantageusement, à l'occasion, des rapports que les nombres ont entre eux...

CONNAISSANCES CIVIQUES. Cette partie du programme est encore la plus en souffrance.

france : la connaissance de la carte muette est médiocre pour un trop grand nombre d'élèves, les faits historiques sont en grand partie oubliés. »

« La marche des cours préparatoires aux examens de recrues est meilleure que celle des cours complémentaires. On peut certainement attribuer ce fait à ce qu'ils sont donnés pendant une période restreinte, chaque jour de la semaine sauf le samedi et que le jour du recrutement est proche. La plupart des jeunes gens tiennent encore à avoir de bonnes notes dans leur livret de service. »

2026 jeunes gens ont subi l'examen pédagogique des recrues en 1900. Sur ce nombre, 257 ont obtenu les notes 4 et 5. Ce résultat est réjouissant, puisqu'il ne représente que le 12 % de mauvaises notes alors qu'en 1896, il était du 23,5 %. Les 257 jeunes gens ayant une instruction insuffisante ont, en général, un mauvais état de santé : myopie, surdité, bégaiement, développement intellectuel au-dessous de moyenne, etc. La mauvaise fréquentation est aussi une cause essentielle du déficit constaté dans les connaissances de ces futurs citoyens.

Les experts fédéraux ont constaté une grande amélioration sous le rapport de la conduite. Les jeunes recrues ont une tenue correcte.

« Les cours complémentaires, qui peuvent encore être améliorés, sont la suite naturelle et indispensable de l'école primaire. Les enfants quittent cette dernière à un âge où leurs connaissances ne sont pas suffisamment assimilées et nombreux sont ceux qui arriveraient à l'examen pédagogique des recrues ayant oublié tout ou partie de ce qu'ils ont appris à l'école. Nous ne sommes pas les seuls à se préoccuper de ce fait... Mais nous devons ajouter qu'à notre point de vue, les cours complémentaires *ne doivent pas avoir pour unique but de préparer la jeunesse à subir avec succès l'examen de recrues, ils doivent surtout tendre à donner des connaissances toujours plus pratiques à la génération future.* »

PENSIONS DE RETRAITES. — 516 personnes, dont 60 orphelins, bénéficient de la pension de retraite à fin 1900. Il a été payé 208 813 fr. 22 de pensions et la contribution s'est élevée à 41 720 fr. 39.

FOURNITURES SCOLAIRES. — Le bureau des fournitures gratuites continue à suivre une marche normale. Ces fournitures, pendant l'année 1900, n'ont pas donné lieu à des plaintes sérieuses concernant la qualité du matériel, sauf pour l'encre et le papier des albums à dessin.

Trois commissions ont été nommées pour examiner les travaux envoyés dans le concours pour l'élaboration des manuels d'arithmétique, de sciences naturelles et de chant. Les travaux sont au nombre de 11 pour l'arithmétique, 4 pour les sciences naturelles et l'économie domestique, 4 pour le chant.

Pour l'année scolaire 1900-1901, le matériel et les manuels envoyés aux dépositaires communaux pour les 40 990 élèves de nos écoles primaires représentent la dépense suivante :

	Dépense totale.	Dépense moyenne par élève.
Pour le matériel	Fr. 41,711 68	Fr. 1 02
Pour les manuels	» 36,634 04	» 0 89
Total	Fr. 78,345 72	Fr. 1 91

En 1899-1900, la dépense par élève avait été de 2 fr. 17.

MUSÉE SCOLAIRE. — La direction du musée scolaire, qui est installé dans le nouveau bâtiment de l'Ecole normale, espère pouvoir l'inaugurer lors du congrès scolaire romand, en juillet prochain.

Comme les années précédentes, nous exprimons le désir, en terminant, qu'un tirage spécial soit fait de la partie du compte rendu du Département de l'Instruction publique se rapportant à l'enseignement primaire, pour qu'il soit envoyé aux régents et régentes du canton. Il renferme des renseignements, des critiques, que les intéressés doivent connaître autrement que par notre résumé nécessairement succinct et partant incomplet.

E. SAVARY.

Saint-Georges. — La commune de St-Georges vient d'élever de nouveau de 100 fr. le traitement de son instituteur, qui a été fixé à 1600 fr. à partir du 1^{er} mai.

Ecole normale. — L'enseignement de la natation a été introduit à l'école normale des garçons. Il est donné par M. Duruz, maître de gymnastique, à la piscine de la buanderie Haldimand où les élèves se rendent une fois par semaine, par sections de 35 élèves.

Course et voyage d'instruction. — L'Ecole normale des jeunes filles a fait une charmante excursion mercredi 29 mai à Lavey-Morcles et au pâturage de Rosseline, au pied de la Croix de Javernaz.

Le voyage d'instruction de la 1^{re} classe des garçons aura lieu les 8, 9 et 10 juillet prochain, avec l'itinéraire suivant : Lausanne, Martigny, Orsières, Hospice du St-Bernard, Col de Fenêtre, Champex, Val et Col d'Arpette, Glacier de Trient, Vallon de Gueuroz, Vernayaz.

Réunion de printemps. Les instituteurs vaudois et particulièrement ceux des cercles de Lausanne, Romanel, Bottens, Echallens, Mézières, Lutry, sont cordialement invités à se rencontrer au **Chalet des Enfants**, le *samedi 15 juin* prochain à 2 heures de l'après-midi. Ordre du jour important. Prière d'apporter le *Chœur d'hommes*.

Instruction complète à la montagne. — M. Robert Nussbaum, licencié ès-lettres, ancien professeur à Rolle, et M^{me} Nussbaum, diplômée du Gymnase de la ville de Lausanne, et de « Trinity Collège of Music » (Londres) viennent d'ouvrir à Leysin sur Aigle un établissement d'instruction dont le premier but est d'être utile aux enfants que les circonstances amènent à vivre dans cette station climatérique, et de leur permettre de restaurer leur santé au grand air de la montagne, tout en poursuivant leurs études. Il va sans dire que tout enfant déjà malade et présentant quelque danger de contagion est exclu.

Une petite classe de six élèves est déjà formée et fonctionne régulièrement depuis le 1^{er} mai.

L'*Educateur* souhaite bon courage et plein succès aux promoteurs de cette école nouvelle « de la montagne ».

La Solidarité, société en faveur de l'enfance malheureuse, a eu mardi 21 mai écoulé, son assemblée générale sous la présidence de M. Hermenjat, ancien directeur de l'Ecole d'application, collaborateur de l'*Educateur*. M. Hermenjat a donné des détails sur la conduite et le développement des 121 enfants qui sont à sa charge.

La Société compte actuellement 967 membres répartis dans les sections de Cossonay, Morges, Nyon, Rolle, Vallorbe et Lausanne; celle-ci compte à elle seule 617 membres. Les comptes, présentés par M. Grenier, professeur, ont été adoptés; ils se présentent ainsi : dépenses, 24 921 fr. 15; recettes, 28 052 fr. 90, grâce à plusieurs dons et legs, dont un de 4000 fr. de M. le pasteur Deytard.

Le comité a été réélu par acclamations.

Société vaudoise des maîtres secondaires. — La circulaire ci-dessous est adressée à tous les membres de la Société vaudoise des maîtres secondaires :

« Connaissez-vous l'Institut pour excursions et séjours de vacances (Institut der Erholungs-und Wanderstationen)? C'est une des plus utiles créations du Schweizerischer Lehrerverein. Grâce à lui, les membres de cette Société jouissent et d'un prix de faveur dans une très grande quantité d'hôtels de la Suisse, et d'une réduction de tarif du 50 %, habituellement, sur la plupart des chemins de fer alpins. Votre Comité s'est demandé s'il ne serait pas possible de faire bénéficier de ces avantages les membres de notre Société. Il a fait des démarches, et

grâce à l'amabilité du Comité du Lehrerverein, il a le plaisir de vous annoncer aujourd'hui que le but est atteint.

Sans faire partie du Schweizerischer Lehrerverein, tout membre du corps enseignant vaudois peut, dès aujourd'hui, bénéficier des réductions mentionnées en demandant :

1^o Une carte de légitimation ;

2^o Un guide-tarif (Reisebüchlein) à M. J.-J. Niederer, Lehrer, à Heiden, Appenzell, ou à M. Sam. Walt, Lehrer, à Thal, St-Gall.

La carte de légitimation coûte 1 franc ; elle est valable pour l'année courante. Le guide-tarif coûte 50 centimes ; il est valable pour un temps indéterminé. Les deux sont expédiés contre remboursement.

Voici quelques exemples des réductions : 30 ou 33 % : Chemins de fer : Schynige-Platte, Mont-Salève, Bienne-Macolin. — 50 % : Arth-Rigi, Vitznau-Rigi, Utliberg, Beatenberg, Territet-Glion-Naye, Tramelan-Tavannes, Jungfrau, etc., etc.

Pour tous les prix de faveur dans les hôtels, à l'entrée des chemins de cascades, gorges et autres curiosités naturelles, et pour tout autre renseignement, voir le guide-tarif.

Le Président, G. REY.

Le Secrétaire, A. TAVERNEY.

BIBLIOGRAPHIE

La couture en classe. — Petit ouvrage rédigé conformément au programme officiel des écoles primaires, par Mlle Marie Koenig, inspecteur de l'enseignement primaire. — Paris, Hachette et Cie 1901. Prix fr. 1,20.

Pour l'auteur, l'enseignement du travail manuel n'a pas pour but, à l'école primaire, de faire exécuter le plus grand nombre possible d'exercices ni de faire confectionner des « chefs-d'œuvre ». Il est essentiellement éducatif : il associe, dans la plus large mesure, l'intelligence à l'action des doigts ; il développe le goût, l'habileté, la dextérité des enfants ; il leur fait comprendre l'importance du travail manuel et le leur fait aimer.

L'enseignement doit être gradué et simultané. Chaque leçon doit donner lieu à des démonstrations collectives au tableau. L'étude des formes, le souci des proportions, n'ont pas une valeur moindre que la perfection des points ou des mailles.

Mlle Koenig ne s'est pas écartée des directions qu'elle a prises pour base. Pour elle, la leçon de couture comporte un enseignement pédagogique comme la grammaire et l'histoire. Il ne suffit pas, en effet, de tirer l'aiguille, il faut savoir l'utilité, la solidité, l'élégance de tel point au lieu de tel autre. L'élève doit apprendre une leçon de couture comme une leçon de grammaire, afin qu'elle n'oublie pas les règles à appliquer. Un point expliqué en classe, exécuté sur l'étoffe, doit être su, appris, commenté.

Telle est la marche méthodique du petit ouvrage que nous présentons à nos lectrices. Il est divisé en trois parties : La première comprend *la couture* et ses diverses parties, soit 40 pages de texte avec 27 figures ; la deuxième, *le raccommodage*, 11 pages, 9 figures, et la troisième, le *crochet*, le *tricot* et le *filet*, 24 pages, 12 figures.

Dans le but de faciliter les leçons de couture, le livre est présenté sous la forme de questions et de réponses. Toutes les réponses sont rédigées en phrases courtes et claires.

L'ouvrage est illustré des figures nécessaires qui ont été dessinées aussi simplement que possible.

Le livre de Mlle Koenig, quoique destiné aux jeunes filles des écoles primaires de France, peut, pensons-nous, rendre d'utiles services aux institutrices et maîtresses d'ouvrages de notre Suisse romande. C'est pourquoi nous avons cru devoir le leur signaler.

PARTIE PRATIQUE

ÉCONOMIE DOMESTIQUE

Quelques substances médicinales.

Bon nombre de remèdes, et des meilleurs, sont fournis par le règne végétal ; c'est ainsi qu'on emploie les fleurs de sureau, de tilleul, de camomilles, les feuilles de sauge et de mauves sous le nom de *simples*. D'autres substances, de provenance végétale aussi, subissent certaines préparations avant de pouvoir être utilisées ; c'est le cas du camphre, de la coca, de la kola, du quinquina, etc.

CAMPBRE. — Il est produit par le camphrier, arbre toujours vert dont l'aspect général rappelle le saule et dont les feuilles répandent une odeur de camphre quand on les froisse.

Cet arbre prospère dans la Chine centrale, au Japon, à la Réunion, en Italie ; on le cultive même sur les bords du lac Majeur et en Provence.

Les Japonais apprécient son bois pour la construction des navires.

Comme le camphre se trouve disséminé en petits morceaux dans l'intérieur du bois, il serait impossible de l'obtenir en faisant des incisions à l'arbre, en sorte qu'il faut fendre le tronc, les branches, les racines, et les distiller.

La chaleur volatilise le camphre qui se dépose sous le couvercle du vase dans lequel se fait l'opération, car ce couvercle est garni d'une natte en paille de riz sur les brins de laquelle le camphre se cristallise.

Le camphre est un calmant introduit souvent dans l'eau de vie, les huiles ou les graisses que les rhumatisants emploient pour frictions. Les disciples de Raspail conseillent d'en priser en cas de migraine et d'en aspirer pour apaiser les fortes toux. Les insectes n'en peuvent supporter l'odeur, ils fuient les fourrures et les vêtements de laine qui en sont saupoudrés.

Jusqu'au XIV^{me} siècle, le camphre fut considéré comme un parfum de prix que les souverains offraient à leurs égaux.

COCA. — L'arbrisseau nommé coca (mot qui signifie : plante par excellence) croît surtout au Pérou, au Brésil et dans la Bolivie, contrées au climat doux et humide, à une altitude variant entre 700 et 2000 mètres.

De tout temps les Indiens mâchèrent des feuilles de coca pour résister à la faim, à la fatigue et au sommeil. Les Péruviens divinisèrent cet arbuste et les Incas usaient de ses feuilles en guise de monnaie. Les indigènes de Bolivie et du Pérou se passeraient de tout plutôt que des feuilles de coca ; ils les mâchent mêlées à des feuilles de tabac et leur effet est si réconfortant que, même avec un travail incessant, ceux qui les absorbent peuvent rester plusieurs jours sans prendre de nourriture et sans éprouver les effets ordinaires de la fatigue.

Les feuilles de coca se récoltent trois fois l'an, quand elles atteignent 4^{cm} de long ; on les conserve après les avoir fait sécher au soleil. Le commerce qui s'en fait en Bolivie et au Pérou atteint la somme de quinze millions. Ces feuilles contiennent la cocaïne, substance augmentant considérablement la production d'une salive qui anesthésie la langue, la bouche puis l'estomac, ce qui émousse entièrement la faim.

On emploie le coca en médecine contre les troubles d'estomac, les rhumatismes, l'embonpoint excessif. La cocaïne qu'on extrait est surtout utilisée par les dentistes pour insensibiliser les gencives dans certains cas.

KOLA. — La noix de kola est le fruit du kolatier, arbre de 10-12 m. qui abonde sur la côte occidentale d'Afrique.

Les nègres de ces régions apprécient ce fruit qui en tout temps surexcite leurs forces sans user leur organisme, si bien que 4 Africains portent sans effort un fardeau qui paraîtraient lourd à 8 nègres brésiliens ; mais c'est surtout en

temps de disette que la consommation de la noix de kola augmente, car elle tient alors lieu d'aliment.

Au XII^{me} siècle déjà, les vertus de ce fruit étaient connues de quelques-uns ; son emploi n'a été vulgarisé que depuis environ 30 ans, après que l'analyse chimique eut affirmé ses propriétés.

Les vins, biscuits, sirops à base de kola ne produisent pas toujours l'effet souhaité, soit à cause du mode défectueux de leur préparation, soit à cause des fausses noix de kola qui se trouvent dans le commerce. Pour obtenir le même résultat que les Africains, il faudrait en user comme eux, en mastiquant directement le fruit.

Le commerce des noix de kola est presque en entier entre des mains anglaises et leur rapporte de riches profits, car à Londres les noix se vendent 20 livres, soit 500 fr. les 100 kg., et un arbre produit en moyenne 50 kg. par an.

AD. DÉVERIN-MAYOR.

GÉOMÉTRIE

1. — Un étui à cigarettes en carton mince est long de 72 mm., large de 45 mm. et haut de 18 mm. — Quel est le développement de la surface de carton. (L'étui est ouvert aux deux bouts). — Réponse : rectangle 126 mm. sur 72 mm.

Combien peut-on découper de ces boîtes dans une feuille de carton longue de 110 cm., large de 69 cm. ?

$$\text{Réponse : calcul théorique } \frac{1100 + 690}{126 + 72} = 83;$$

$$\text{en réalité } \frac{1100}{72} \times \frac{690}{126} = 15 \times 5 = 75$$

$$\text{préférable à } \frac{1100}{126} \times \frac{690}{72} = 8 \times 9 = 72$$

2. — Un volume de 336 pages est tiré à 1500 exemplaires (par feuilles de 16 pag.). La page d'impression est entourée d'un cadre haut de m. 0,19 et large de m. 0,12 autour duquel règne une marge de 0,015. On emploie pour cet ouvrage un papier dont chaque feuille mesure 90 cm. de long sur 62 cm. de large ; il coûte fr. 8,50 la rame (de 500 feuilles). Quel sera le prix total du papier employé s'il faut compter en moyenne 20 feuilles (d'impression) par tirage, comme *chaperons* (feuilles d'essai) et maculature. Arrondir le nombre des rames. — Rép. fr. 272.

(Il sera bon de faire voir aux élèves une feuille d'impression ouverte : un *Educateur* non coupé).

3. — Je possède une glace circulaire dont le diamètre, cadre compris, est de 30,8 cm. Le cadre, qui a 35 mm. de large, porte 2 filets dorés, l'un intérieur, l'autre extérieur. On demande : 1^o La longueur de chacun de ces filets ; 2^o la surface du verre ($\pi = 3 \frac{1}{7}$). — Rép. 74,8 cm. ; 96,8 cm. ; 445,06 cm.² ?

4. — Les boîtes d'allumettes d'une fabrique de Wimmis ont 65 mm. de haut avec 45 mm. de diamètre. Pour coller le carton on le fait croiser de 1 cm. — Quel est le développement de la boîte (soit surface latérale d'un cylindre) ? la surface du fond ? ($\pi = 3,14$). Combien peut-on prendre de boîtes, et combien de fonds dans une feuille de carton de 110 cm. de long et 69 cm. de large ? Donner les réponses réelles.

Rép. : rect. de 151,3 mm. sur 65 mm. ; 1589,62 mm.² ; 70 boîtes (7×10) ; 360 fonds (24×15).

PIDOUX-DUMUID.

Pour les maîtres.

Connaissant le côté d'un triangle équilatéral, quelle est la longueur de la perpendiculaire abaissée d'un angle sur le côté opposé ? Quelle est la surface de ce triangle ?

COMPTABILITÉ

Degré supérieur.

Devis pour couverture d'écurie avec bois ou avec fers et hourdis.

La poutraison et le plancher recouvrant mon écurie étaient à remplacer, je vous demande de bien vouloir m'indiquer ce que je devrais dépenser pour faire cette réparation : 1^o avec du bois ; 2^o avec fers et hourdis, sachant ce qui suit :

Vide de l'écurie 14 m. $\times$ 4,40 m.

Bois de sapin. — Poutres à vives arêtes de 0,18 m. $\times$ 0,15 m. de côté, placées à 0,50 m. d'axe à axe, encastrées dans les murs, de 20 cm. à chaque extrémité, rendues posées à f. 56 le m³. Plancher brut à f. 2,10 le m² rendu fini.

Fers et hourdis. — Fers à double T de 14 cm. de section, placés à 70 cm. d'axe à axe, encastrés dans les murs de 20 cm. à chaque extrémité, pesant 14,3 kg. par m., rendus posés pour f. 0,21 le kg. Voûte en hourdis du pays, placés entre fers, scellés au ciment et recouverts d'une chape en mortier de chaux lourde suffisante pour noyer les fers, f. 5,40 le m². Peinture au minium de la partie apparente des fers à f. 0,12 le mètre courant.

Nota. — Poutraisons en travers de l'écurie Premier et dernier fer ou première et dernière poutre à demi enchâssés dans les murs d'entrée et du fond.

VOCABULAIRE :

Poutre. — Pièce de bois équarrie.

Arête. — Angle saillant formé par la rencontre de deux faces.

Axe. — Ligne qui passe par le centre d'un corps ; *d'axe à axe*, du milieu d'une poutre au milieu de la suivante.

Scellé. — Fixé.

Ciment. — Mélange de calcaire et d'argile cuits et pulvérisés.

Chaux lourde. — Produit obtenu par cuisson des pierres calcaires.

Mortier. — Doit être composé de 3 parties de sable, une partie de chaux, plus une certaine quantité d'eau.

Minium. — Couleur rouge provenant de l'oxyde de plomb et préservant le fer de la rouille.

Apparente. — Partie visible.

Hourdis. — Briques creuses en terre cuite de 0,50 à 0,80 m. de longueur, 0,20 m. de largeur et 0,06 à 0,08 m. d'épaisseur. Se placent entre fers à T.

(Voir la solution au prochain numéro.)

L. et J. MAGNIN.

PAGE CHOISIE

Le petit village.

Il est si petit qu'un rideau de peupliers le cache à tous les yeux. Ses chaumières disparaissent dans les oseraies de la rive. Un bout de prairie verte lui sert de tapis ; une haie vive le clôt de toutes parts, comme un grand jardin. On passe à côté de lui sans le voir. Les voix des laveuses sonnent, semblables à des voix de fauvettes. Pas un filet de fumée. Il dort dans sa paix, au fond de son alcôve verte.

Aucun de nous ne le connaît. La ville voisine sait à peine qu'il existe, et il est si humble que pas un géographe ne s'est soucié de lui. Ce n'est personne. Son nom prononcé n'éveille aucun souvenir. Dans la foule des villes, aux noms retentissants, il est un inconnu, sans histoire, sans gloires et sans hontes, qui s'efface modestement.

Et c'est pour cela sans doute qu'il sourit si doucement, le petit village. Ses paysans vivent au désert ; les marmots se roulent sur la berge ; les femmes filent dans l'ombre des arbres. Lui, tout heureux de son obscurité, s'emplit des gaités

du ciel ! Son rayon de soleil lui suffit ; sa joie est faite de son silence, de son humilité, de ce rideau de peupliers qui le cache au monde entier.

Et, demain peut-être, le monde entier saura qu'il existe, le petit village.

Ah ! misère ! la rivière sera rouge, le rideau de peupliers aura été rasé par les boulets, les chaumières éventrées montreront le désespoir muet des familles, le petit village sera célèbre.

Plus de chant de laveuses, plus de marmots se roulant sur la berge, plus de récoltes, plus de silence, plus d'humilité heureuse. Un nouveau nom dans l'histoire, victoire ou défaite, une nouvelle page sanglante, un nouveau coin de pays engraisé par le sang de nos enfants. Il rit, il sommeille, il ignore qu'il donnera son nom à une tuerie, et demain il sanglotera, il retentira dans l'Europe avec des râles d'agonie. Puis, il restera sur la terre comme une tache de sang. Lui, si gai, si tendre, il s'entourera d'un cercle d'ombre sinistre, il verra les visiteurs blêmes passer devant ses ruines, comme on passe devant les dalles de la Morgue. Il sera maudit.

Nous, s'il est Austerlitz ou Magenta, nous l'entendrons sonner dans nos cœurs avec des éclats de clairon. Et, s'il est Waterloo, il roulera lugubrement dans nos mémoires, comme le son d'un tambour voilé d'un crêpe, menant les funérailles de la nation.

Qu'il regrettera alors ses rives solitaires, ses paysans ignorants, son coin perdu, si loin des hommes, connu seulement des hirondelles qui y revenaient à chaque printemps ! Souillé, honteux, avec son ciel rempli d'un vol de corbeaux, et ses terres grasses puant la mort, il vivra éternellement dans les siècles, comme un coupe-gorge, un endroit louche où deux nations se seront égorgées.

Le nid d'amour, le nid de paix, le petit village, ne sera plus qu'un cimetière, une fosse commune, où les mères éplorées ne pourront aller déposer des couronnes.

(Communication de A. Cuchet). Nouveaux contes, de E. ZOLA.

GYMNASTIQUE

Gymnastique pour jeunes filles (suite).

Pour la position de repos, nous faisons avancer de préférence le pied droit, contrairement à ce qui a été observé dans la vie ordinaire : cette attitude se prend plutôt avec le pied gauche en avant, le corps porté sur la jambe droite. Ceci n'est pas prouvé pour chacun, aussi avons-nous vu en Suède quelques professeurs faire alterner le repos sur l'un et l'autre pied, chaque jour et chaque semaine ; d'autres indiquent avec le repos quel pied doit être avancé. Il est difficile chez des enfants d'exiger de l'ensemble en variant ainsi le commandement ; nous préférons admettre que le pied droit est porté en avant, le repos ne devant d'ailleurs jamais beaucoup durer.

L'ordre et la discipline devront toujours régner dans ces petites leçons. La manière la plus simple de grouper les enfants est le cercle ; plus tard seulement viendront les alignements sur un rang, les groupements de 2, 3, 4 enfants de flanc.

La maîtresse doit exiger qu'à un signal donné (le mieux entendu est le coup de sifflet) le silence se fasse pour écouter le commandement. C'est le meilleur moyen aussi d'arrêter un jeu mal exécuté, de prévenir un accident.

La légèreté, la souplesse et le courage s'obtiendront par des sauts sous forme de jeux et d'exercices récréatifs aux engins. Il est très important d'habituer de bonne heure nos élèves aux différents engins ; plus âgées, elles sont plus craintives et retardent les travaux d'ensemble.

Le sens de la mesure sera développé par les marches et des exercices de frappements de mains ; enfin la position normale qui, à elle seule, réclame un effort et ne saurait être prolongée trop longtemps, sera souvent demandée, mais c'est à peu près la seule position de gymnastique que nous exigerons à cet âge.

PROGRAMME DE 2^{me} ANNÉE (8 A 9 ANS). — L'enseignement de la gymnastique revêtira un caractère transitoire entre celui de la 1^{re} année qui se compose plutôt de jeux, et la gymnastique proprement dite qui commence avec la 3^{me} année. La partie récréative sera encore et toujours largement représentée, et, comme dans la classe précédente, la leçon gagnera à être journalière, courte, et à se rapporter parfois à l'enseignement donné en classe ; mais les enfants sauront être plus attentifs ; on commencera à les initier à quelques exercices faciles qui exigent déjà de l'application et les préparent à un enseignement méthodique. On les habituera aux commandements brefs et précis qui doivent diriger les travaux et l'on aura soin de les donner tels qu'ils sont indiqués dans le *Manuel de gymnastique suédoise* ; de cette façon seulement, on facilitera la tâche des maîtresses des classes suivantes.

Nous développerons aussi longtemps qu'il est possible de le faire dans ce journal le programme de cette classe, car on ne trouvera dans le manuel que les renseignements sur quelques travaux faibles et peu nombreux d'ailleurs que nous y puisons. Ce que nous avons indiqué dans le programme général, en fait de gymnastique proprement dite pour la deuxième année scolaire, semble un bagage bien léger, mais il ne faut point regarder d'un œil trop indulgent ces petits exercices. Ils ont tous leur importance ; ils demandent de la part de la maîtresse beaucoup de patience, et doivent être repris souvent plutôt que répétés trop dans la même leçon.

1^o EXERCICES D'ORDRE. — Si le placement se faisait sans règle dans la classe précédente où les enfants étaient généralement disposés en cercle autour de la maîtresse, il est nécessaire de les habituer maintenant à se grouper de façons diverses avec ordre et discipline ; le commandement est inévitablement suivi d'un peu de désarroi qui ne doit pas durer, et le placement doit se faire sans agitation et surtout sans babil.

Veut-on faire des exercices de groupement sous forme récréative, prenons un dé à jouer. On remarquera que le cube ou le dé aura pu faire l'objet d'une leçon d'arithmétique ou de dessin, avant de trouver son application dans la leçon de gymnastique.

Les enfants sont en cercle, la maîtresse au milieu lance le dé, après leur avoir expliqué qu'ils devront former de petits groupes dont le nombre d'enfants sera indiqué par le nombre de points que montrera le dé à sa face supérieure. Quelle anxiété, quelle envie d'être la première à découvrir le numéro ! Une fois les groupes formés et le silence établi, la maîtresse indiquera l'exercice à exécuter. Si *un* tourne, on organisera une marche, de la course, une serpentine, le jeu de l'imitation (voir : Jeux, *Manuel de gymnastique*), la marche des aveugles (les élèves se suivent une à une en se tenant et en fermant les yeux, la première seule les tient ouverts pour conduire ses camarades en tous sens), etc., etc. Si *deux* tourne, ce sera de la danse, une marche avec chant, les élèves se tenant deux à deux de façons variées. Avec *trois*, les enfants joueront à la chaise à porteur ; avec *quatre*, on organisera des moulinets ; avec *cinq*, des petites rondes, une des camarades placée au milieu, et l'on chantera des airs populaires, etc.

Le jeu du dé est très goûté des petites élèves par la vie et la variété qu'il offre ; il demande de la discipline, c'est de la gymnastique enfantine.

Mais les enfants devront apprendre aussi à se placer sur un rang de front ou de flanc par ordre de grandeur et dans les différents sens de la salle. Il faut

beaucoup de temps pour les habituer à reconnaître leur place toujours la même devant la maîtresse. La mise en rang compose à elle seule les premières leçons qui offriront déjà beaucoup d'attrait si l'on sait intercaler des jeux à ces exercices de placement suivis de la position normale. Exemple : *Sur un rang!!* (de front ou de flanc, la maîtresse pour l'indiquer étend les bras de côté ou en avant). *Attention, fixe!!* — *Rompez les rangs!!* (les fillettes quittent leur place et jouent librement). A un signal donné, le silence se fait; puis : *Sur un rang!!* (même placement ou dans une autre direction). *Attention, fixe!!* — *Repos!!* et l'on répète. La petite leçon peut se terminer par une marche ordinaire ou des exercices faibles et calmants.

Plus tard seulement, les élèves seront placés sur deux rangs; le moyen le plus simple pour y arriver est une contremarche. Les élèves sur un rang, la plus grande la première, font une marche autour de la salle d'abord, au milieu ensuite, et se divisent en allant l'une à gauche, l'autre à droite, formant ainsi deux colonnes qui marchent en sens contraire et viennent se réunir. La contremarche sera reprise de leçon en leçon aussi longtemps qu'elle ne sera pas faite exactement, présentant des lignes correctes, les premières élèves sachant bien conduire, diminuant ou allongeant le pas suivant la distance entre les élèves qui suivent. Il faut exiger de bonne heure le soin et le bon goût, que l'on devra toujours retrouver dans l'organisation des travaux divers.

Donc, sur deux rangs, on aura pour chaque paire des élèves de même grandeur; c'est nécessaire pour le coup d'œil, pour la marche et pour les exercices dans lesquels les élèves se donnent aide. Les deux rangs de front seront distants d'une longueur de bras entre les deux plus grandes élèves. Les élèves d'un même rang, afin de n'être pas trop serrées les unes contre les autres, devront avoir entre elles l'espace qui leur permettra de porter une main sur la hanche. S'il y a un nombre impair, c'est l'avant-dernière paire qui est incomplète.

Le passage d'un rang de front en rang de flanc, et vice-versa, se fera d'abord par des sauts légers; ce sera le seul moyen d'obtenir un changement de direction sous une forme vive et agréable, avant de soumettre des jeunes enfants à l'étude du quart de tour, qui serait un début bien fastidieux.

Par rapport à la maîtresse ou aux engins, on indiquera la direction à prendre, et plus tard, après avoir, de façons variées, appris à distinguer les côtés gauche et droit, viendront les commandements réglementaires : *A gauche, gauche!!* — *A droite, droite!!*

L'étude des différentes distances (Manuel, paragraphes 2, 3) n'offre rien de compliqué.

On apprendra à ouvrir les rangs de flanc, en faisant exécuter un pas de côté en dehors, et les rangs de front par un pas en avant du premier rang et un pas en arrière du deuxième rang.

La numérotation sera étudiée aussi correctement que possible chez ces jeunes élèves, donnée à très haute voix avec rotation de tête du côté de la camarade suivante, pendant que le corps conservera la position normale. Il sera plus intéressant pour les enfants d'être numérotés d'abord pour des jeux, plus tard pour le placement aux engins et dans la suite pour des exercices d'ordre sur les rangs.

Les enfants en cercle pourront être numérotés par 2, 3, 4, 5, et les groupements et exercices que nous désignons plus haut à propos du jeu du dé pourront être repris. Est-il besoin de dire que le jeu ne viendra qu'après la bonne exécution du travail de la numérotation?

(A suivre.)

J. B.

L'homme courageux n'est point celui qui accomplit quelque grand acte de courage, mais bien celui qui accomplit courageusement tous les actes de la vie.

J. PAYOT.

VAUD

Service de l'instruction publique.

ÉCOLES PRIMAIRES

PLACES AU CONCOURS

RÉGENTS. — Vallorbe, fr. 1980, plus fr. 200 pour indemnité de logement. 11 juin, à 6 heures. — L'Étivaz, fr. 1400, 14 juin, à 6 heures.

RÉGENTES. — Mauraz, fr. 800, 14 juin, à 6 heures. — Daillens, fr. 900, 14 juin, à 6 heures.

Écoles enfantines et d'ouvrages. — Coppet, *Ecole enfantine*, fr. 600, plus une finance de fr. 0,50 par mois et par enfant, 11 juin, à 6 heures. — Oppens, *Ecole semi-enfantine*, fr. 500, 11 juin, à 6 heures.

NOMINATIONS

RÉGENTS. — MM. Nicole, Gustave, à Gilly; Guignard, Hippolyte, à Founex. Bonnevaux, Louis, à Allaman; Mayor, Paul, à Essertines s. Yverdon.

RÉGENTES. — M^{lles} Perreud, Thérèse, à Romainmôtier; Diener, Marguerite, à Gilly.

Maîtresses d'ouvrages. — M^{lle} Gavillet, Jenny, à Lausanne. M^{me} Nicod Henry, Marie, à Constantine.

COLLÈGE CANTONAL

Les examens du Collège cantonal commenceront **jeudi 27 juin, à 7 h.**, pour les élèves de la première classe; **jeudi 4 juillet, à 7 h.**, pour les élèves qui désirent entrer dans les cinq premières classes du Collège; **samedi 6 juillet, à 7 h.**, pour les élèves qui désirent entrer dans la classe inférieure (VI^e); âge requis: 10 ans révolus au 31 décembre de l'année courante. Il ne sera accordé aucune dispense d'âge. Le programme des examens d'admission dans la VI^e classe sera envoyé par le directeur à toutes les personnes qui en feront la demande.

Le directeur recevra les inscriptions **jusqu'au samedi 29 juin**. Présenter l'extrait de naissance, le certificat de vaccination, un certificat d'études antérieures.

Il n'y aura pas d'examen à la rentrée de septembre, à moins d'une raison reconnue admissible par le directeur.

Les élèves étrangers au Collège cantonal qui désirent entrer au Gymnase classique peuvent subir avec les élèves réguliers les examens de sortie de 1^{re} (**jeudi 27 juin**); une finance de fr. 20 sera exigée.

Les élèves sortant des collèges communaux devront envoyer au directeur, avant le 1^{er} septembre, leurs certificats d'études pourvus du visa du département de l'instruction publique.

Ouverture de l'année scolaire 1901-1902, lundi 9 septembre, à 2 h. après midi.

Instituteurs et Régents

désirant apprendre ou se perfectionner en allemand, seront reçus pour les vacances à prix modérés à l'Institut Misteli à Soleure. (42810 Y).

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 8, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.



Les machines à coudre

“ **SINGER** ”

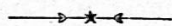
qui ont obtenu à l'Exposition de Paris 1900 le

GRAND PRIX

la plus haute récompense

se répartissent actuellement en plus de 900 différentes variétés
applicables à la famille ou à l'industrie

Paielements par termes. — Escompte au comptant. ..
Garantie sur facture.



COMPAGNIE “SINGER”

Seules maisons pour la Suisse romande :

GENÈVE, rue du Marché, 13.

Bienne, Kanalgasse, 8.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert, 37.

Delémont, avenue de la Gare.

Fribourg, rue de Lausanne, 144.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Martigny, maison de la Poste.

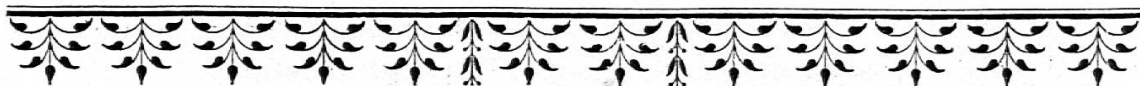
Montreux, vis-à-vis Hôtel suisse.

Neuchâtel, place du Marché, 2.

Nyon, rue Neuve, 2.

Vevey, rue du Lac, 15.

Yverdon, vis-à-vis Pont-Gleyre.



LIBRAIRIE LAPIE

5, Rue de la Louve, 5.

Belles occasions.

Dictionnaire des mots et des choses, par Larive et Fleury. 3 volumes reliés, édition 1900. (108) 50 —

4 tableaux champignons, 75 × 55, avec texte. (8) 2 40

Catalogue gratuit.

COSMOS

Bicyclettes garanties depuis fr. 250.
Echanges, locations, réparations.
Bicyclettes usagées depuis 50 fr.

Succursale de Lausanne, place Chauderon, 1

COURSES SCOLAIRES

Restaurant de Tempérance

en face de l'église St-Laurent

LAUSANNE

Restauration chaude et froide à toute heure. — Thé, café, chocolat, pâtisserie. — Boissons non alcooliques à choix. — **Grande salle indépendante.**

E. BADAN.

HENRI MIGNOT, ÉDITEUR

Pré-du-Marché, 17, Lausanne

Un certain nombre d'exemplaires des ouvrages indiqués ci-après sont mis gratuitement à la disposition des abonnés de l'*Educateur* :

HISTOIRE DE LA LIBERTÉ DES CULTES

par J. CART

EXERCICES ET PROBLÈMES D'ARITHMÉTIQUE

par A. GILLIÉRON

Le nombre des exemplaires disponibles étant limité, les personnes qui désirent profiter de cette faveur doivent adresser leur demande, **le plus tôt possible**, et y joindre un timbre de 40 c. pour affranchissement (étranger 80 c.).

MANUFACTURE GÉNÉRALE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Guitares
depuis 10 francs.

Mandolines
depuis 16 francs.

Zithers
en tous genres.

VIOLONS, etc., anciens et modernes.

INSTRUMENTS A VENT EN CUIVRE ET EN BOIS

de qualité supérieure garantie

 à des prix défiant toute concurrence. 

ECHANGE - LOCATION - ACHAT

Instrument d'occasion à très bon marché.

ACCESSOIRES EN TOUS GENRES

CORDES HARMONIQUES DE QUALITÉ EXTRA

Immense choix de musique. — Abonnements.

Réparations exécutées très soigneusement à des prix modérés
dans nos propres ateliers.

SPÉCIALITÉ : ACCORDÉONS ET HARMONICAS A BOUCHE

FÆTISCH FRÈRES

Maison de confiance fondée en 1804. Grande renommée et nombreuses références.

LAUSANNE

Rue de Bourg, 35 • 35, Rue de Bourg.

Succursale à VEVEY

Lausanne. — Imprimerie Ch. Viret-Genton.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XXXVII^{me} ANNÉE — N° 24.

LAUSANNE — 15 juin 1901.



L'ÉDUCATEUR

(ÉDUCATEUR · ET · ÉCOLE · ROMANDE ·)

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les samedis.

RÉDACTEUR EN CHEF :

FRANÇOIS GUEX, Directeur des Ecoles normales, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD, maître à l'Ecole d'application annexée aux écoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces.

MARIUS PERRIN, adjoint,
La Gaité, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

JURA BERNOIS : **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : **W. Rosier**, professeur.

NEUCHÂTEL : **C. Hintenlang**, instituteur, Noiraigue.

FRIBOURG : **A. Perriard**, inspecteur scolaire, Belfaux.

VALAIS : **U. Gaillard**, inst.,
St-Barthélemy.

VAUD : **E. Savary**, instituteur
Chalet-à-Gobet.



PRIX
de
l'abonnement :

Suisse,
5 fr.

Etranger,
fr. 7,50.

On peut
s'abonner et
remettre
les annonces :
Librairie PAYOT & Co
Lausanne.

R. LUGEN 1898

Tout ouvrage dont L'ÉDUCATEUR recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu. — Prix des annonces : 30 centimes la ligne.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.		Valais.	
MM. Baatard , Lucien, prof.,	Genève.	M. Blanchut , F., inst.,	Collonges.
Rosier , William, prof.,	Genève.		
Grosgrin , L., inst.,	Genève.		
Pesson , Ch., inst.	Genève.		
Jura Bernois.		Vaud.	
MM. Chatelain , G., inspect.,	Porrentruy.	MM. Cloux , F.,	Essertines.
Mercerat , E., inst.	Sonvillier.	Dériaz , J.,	Dizy.
Duvoisin , H., direct.,	Delémont.	Cornamusaz , F.,	Trey.
Schaller , G., direct.,	Porrentruy.	Rochat , P.,	Yverdon.
Gylam , A., inspecteur,	Corgémont.	Jayet , L.,	Lausanne.
Baumgartner , A., inst.,	Bienne.	Visinand , L.,	Lausanne.
		Faillettaz , G.,	Gimel.
		Briod , E.,	Fey.
		Martin , H.,	Lausanne.
		Magnin , J.,	Préverenges.
Neuchâtel.		Suisse allemande.	
MM. Thiébaud , A., inst.,	Locle.	M. Fritsch , Fr., président	
Grandjean , A., inst.,	Locle.	du <i>Schweiz. Lehrerverein</i> ,	Zurich.
Brandt , W., inst.,	Neuchâtel.		
Fribourg.			
M. Genoud , Léon, directeur,	Fribourg.		

Tessin : M. Nizzola.

Bureau de la Société pédagogique romande.

MM. Ruchet , Marc, conseiller fédéral, prés. honoraire, Berne.	MM. Perrin , Marius, adjoint, trésorier, Lausanne.
Gagnaux , L., ancien syndic, président effectif, Lausanne.	Sonnay , adjoint, secrétaire, Lausanne.
Burdet , L., instituteur, vice-président, Lutry.	

RENTES VIAGÈRES

différées à volonté.

Ce nouveau mode d'assurance se prête avantageusement au placement d'épargnes. Les versements de sommes quelconques destinées à l'achat de rentes peuvent se faire en tout temps. Le moment où la rente doit être servie est entièrement au gré du rentier qui ajourne sa décision suivant sa convenance. C'est le livret de la caisse d'épargne adapté à l'assurance de rentes. Le montant de la rente correspondant à la totalité ou à une part des versements peut être calculé par le rentier à l'aide du prospectus.

Les tarifs, prospectus et comptes rendus sont remis gratuitement par la Direction ou par l'agence à toute personne qui en fait la demande.

Société suisse
d'Assurances générales sur la vie humaine
Précédemment : Caisse de Rentes Suisse
à ZURICH

Librairie Payot & C^{ie}, Lausanne.

En souscription

Vient de paraître le premier fascicule de

L'Allemagne contemporaine illustrée.

L'Allemagne contemporaine illustrée comprendra 26 fascicules grand in-4°. Le premier fascicule sera mis en vente le 25 mai; les suivants paraîtront à raison de trois par mois jusqu'en septembre et de quatre par mois à partir d'octobre. L'ouvrage sera terminé fin décembre 1901. Il y aura une carte en couleurs tous les trois fascicules. Les fascicules accompagnés d'une carte en couleurs n'auront que 8 pages. Tous les autres en auront 12.

Prix de chaque fascicule: 60 cent.

Prix de la souscription:

13 fr. 50 en fascicules, séries ou volume broché.

18 fr. 50 en un volume, relié demi-chagrin.

Au 1^{er} novembre 1901 le prix de l'ouvrage sera porté à 15 fr. broché; 20 fr. relié demi-chagrin.

Le prospectus détaillé sera envoyé à toute personne qui nous en fera la demande

S'inscrire sans retard à la librairie Payot & C^o Lausanne.

Code civil suisse. Avant-projet du Département fédéral de justice et police.
Un volume in-8°. 2 fr. —

AU VÊTEMENT MODERNE

—* F. KOCHER *—

Maison du Faucon

9, St-Pierre — LAUSANNE — St-Pierre, 9

Vêtements confectionnés pour messieurs, jeunes gens et enfants. — Costumes cyclistes. — Vêtements cérémonie. — Pantalons fantaisie. — Vente de confiance.

TÉLÉPHONE N° 1626.

Vient de paraître à l'Imprimerie Vincent, à Lausanne:

Premières leçons de chimie

à l'usage des établissements secondaires du canton de Vaud
par le **Dr L. PELET**, professeur de chimie à l'Université de Lausanne.

2^e édition. 1 vol. avec 50 fig. dans le texte, cart., **2 fr. 50**

Instituteurs et Régents

désirant apprendre ou se perfectionner en allemand, seront reçus pour les vacances à prix modérés à l'Institut Misteli à Soleure. (42810 Y).

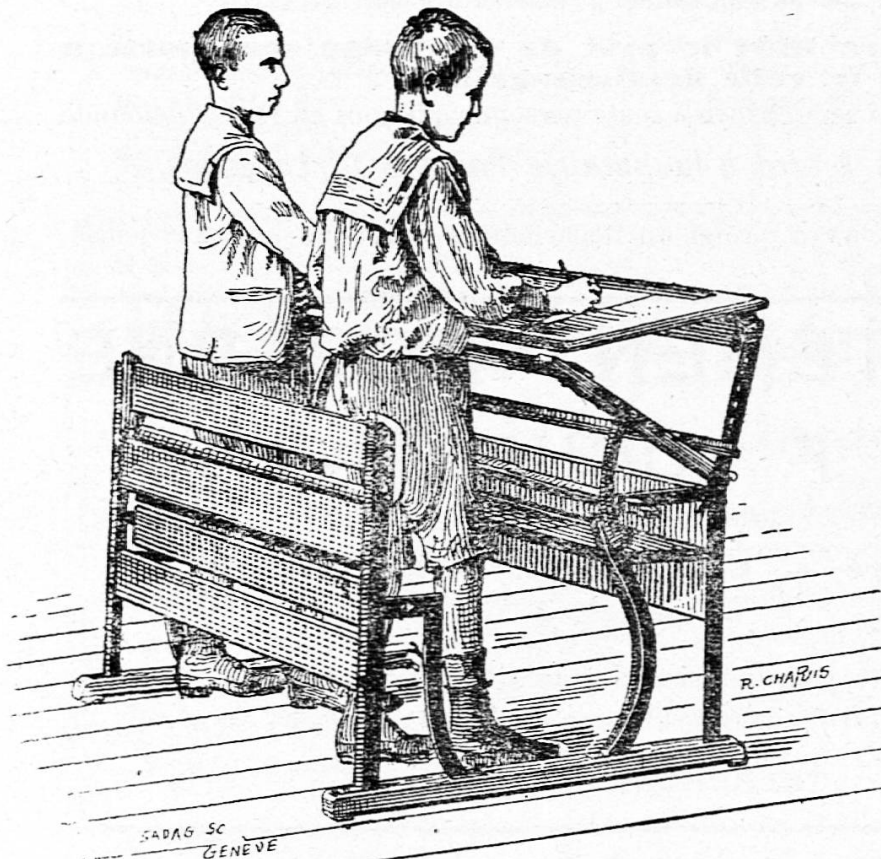
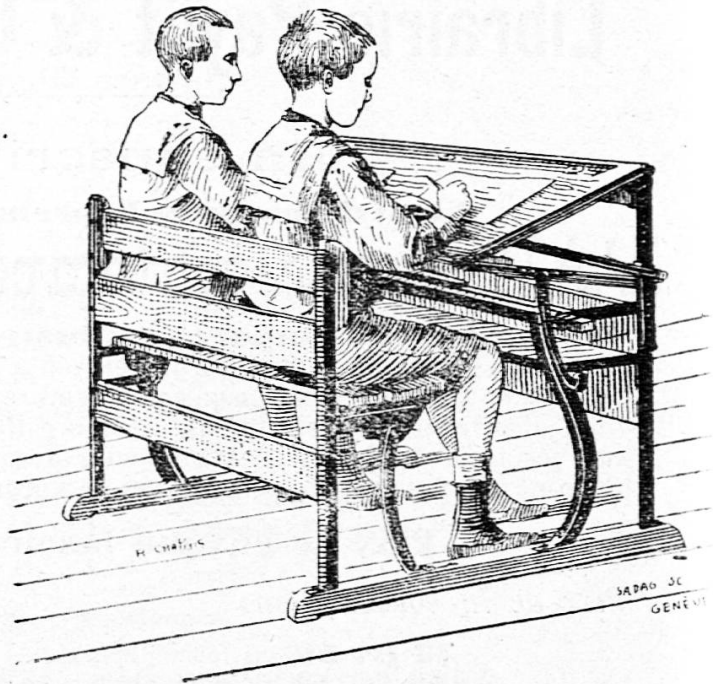
PU PITRES HYGIENIQUES

A. MAUCHAIN

GENÈVE

Place Métropole.

Brevet + 3925 — Modèle déposé.



Grandeur de la tablette : 125 X 50.

Sur demande, on pourra varier ces dimensions.

Fournisseur de la Nouvelle Ecole Normale de Lausanne.

Ce pupitre offre sur les autres systèmes les avantages suivants :

1. De s'accommoder aux diverses tailles des élèves ;
2. De leur permettre dans leurs différents travaux de conserver une attitude physiologique n'entraînant aucune déviation du tronc et des membres, assurant le libre jeu des viscères et évitant les inconvénients graves qu'a pour la vision notre mobilier scolaire actuel ;
3. De se prêter aux diverses exigences de l'enseignement écriture, lecture, dessin, coupe, couture, etc.)

Pupitre officiel
DU CANTON DE GENÈVE

Travail assis et debout

S'adapte à toutes tailles.

La fabrication peut
faire dans chaque localité
S'entendre avec l'inventeur

Modèle N° 15.

Prix du pupitre avec banc
47 fr. 50

Même modèle avec chaise
47 fr. 50

Attestations et prospectus
à disposition.



1883. Vienne. — Médaille
mérite.

1883. Exposition Nationale
de Zurich. — Diplôme.

1884. Exp. Internationale
Nice. — Médaille d'argent.

1885. Exp. Internationale
Inventions brevetées, Paris.
Médaille d'or.

1885. Exp. Internationale
Travail, Paris. — Médaille d'or.

1893. Expos. Internationale
d'Hygiène, Dijon. — Diplôme
d'honneur.

1893. Expos. Internationale
du Havre. — Médaille d'or.

1889. EXP. INTERNATIONALE,
PARIS. — MÉDAILLE
D'OR.

1896. Exp. Nationale Genève
— Seule MÉDAILLE D'OR
cernée au mobilier scolaire.

1900. Exp. Universelle
Paris. — Médaille d'or.

La plus haute récompense
accordée au mobilier scolaire

